



## Service : FESTIVITES

### Recrutement d'agents polyvalents Fêtes et Cérémonies

A POURVOIR A COMPTER DU 1<sup>er</sup> juin 2025

<b>Définition</b>	<b><u>Missions principales :</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Transport et montage des podiums, sono, barrières, mobiliers, matériels et équipements</li><li>- Veiller au bon déroulement pendant la manifestation</li><li>- Afficher les banderoles liées aux manifestations</li><li>- Installer les illuminations et décorations de Noël</li><li>- Assurer l'entretien du matériel et des équipements</li><li>- Effectuer ponctuellement d'autres tâches de service public</li><li>- Assurer la manutention et la logistique des manifestations</li><li>- Distribuer des flyers et supports de communication, élections et déménagements</li></ul>
<b>Situation fonctionnelle</b>	Commune de Solliès-Pont Service : festivités
<b>Conditions d'exercice</b>	Horaires : Lundi au mercredi : 07h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00 Jeudi : 07h30 – 12h00 Vendredi : 07h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00
<b>Conditions spécifiques</b>	Détenteur du permis B obligatoire Autres qualifications possibles ou souhaitables : Permis PL, habilitations électriques, formation nacelle 1B, chariot élévateur CAT 3, engins de chantier CAT9, formation échafaudage. Permis poids lourd.  Sens de la collaboration et du travail en équipe Disponibilité  <b>CONTRAINTES : travail fréquent les soirs, week-end et jours fériés et horaires adaptables en fonction des besoins du service.</b> <b>Travail soutenu pendant la période estivale.</b>
<b>Autonomie et responsabilités</b>	Placé sous l'autorité hiérarchique des responsables.
<b>Cadre statutaire et salaire</b>	Type et durée du contrat : <b><u>renfort saisonnier</u></b> CDD indiciaire 35 heures/semaine – Date de contrat : 01 juin 2025 au 30 septembre 2025 Salaire : traitement indiciaire.

**A joindre obligatoirement à la candidature** : CV, lettre de motivation (indiquer le numéro d'offre d'emploi France TRAVAIL), diplôme.

**Réponse par mail** : [mairie@solliespont.fr](mailto:mairie@solliespont.fr)

**Réponse par courrier** : Mairie de Solliès-Pont - à l'attention de monsieur le Maire :

1 Rue de la République - 83210 SOLLIES-PONT